

Comment accompagner des élèves en besoins particuliers

Agir ensemble, faire la différence

Après-cours FGA



7 juin 2012

Nathalie Matos

Orthopédagogue

Commission scolaire des Bois - Francs



**COMMISSION SCOLAIRE
DES BOIS-FRANCS**

Quelle est la différence entre difficulté et trouble d'apprentissage ?

Les difficultés d'apprentissage :

- Sont temporaires ou ponctuelles
- Sont dues à des retards développementaux
- Sont des obstacles transitoires
- Sont en lien avec des facteurs environnementaux :
 - Famille
 - Social
 - Scolaire
 - Problème affectif
 - Manque de motivation
 - ...

Les troubles d'apprentissage :

- Sont permanents et persistants
- Ne sont pas nécessairement reliés à l'intelligence
- Sont une atteinte affectant une ou plusieurs fonctions neurologiques
- Se manifestent par des retards dans le développement ou par des difficultés au niveau des aspects qui suivent :
 - La mémoire de travail
 - La lecture
 - L'écriture
 - L'orthographe
 - La mathématique
 - La communication
 - La coordination
 - ...

Déficiences organiques

Par exemple le cancer pouvant occasionner des troubles d'apprentissage (traitement agressif, retombées ultérieures)

Dyslexie
Dysorthographe

Déficiences organiques

Troubles
d'apprentissage

Déficit
d'attention

Dyspraxie

Dysphasie

Déficit d'attention avec ou sans hyperactivité
(peut être associé à un trouble d'apprentissage)

Brèves définitions de troubles d'apprentissage

Dyspraxie

Trouble affectant les processus cognitifs qui permettent de planifier, d'exécuter et d'automatiser des mouvements volontaires, appris, effectués dans un but précis et permettant une interaction adéquate avec l'environnement (Pannetier, 2007)



Difficulté avec le «comment faire »

Dysphasie

Trouble primaire du langage dans les sphères expressives et réceptives, qui s'observe par des atteintes variables affectant le développement de plus d'une composante du langage (phonologie, syntaxe, sémantique, pragmatique)



Difficulté avec le «dire» et le «comprendre»

Dyslexie

Trouble du langage écrit qui s'observe par une grande difficulté sur le plan des processus spécifiques au langage écrit (identification et production de mots écrits.)

(Laplante, 2003)

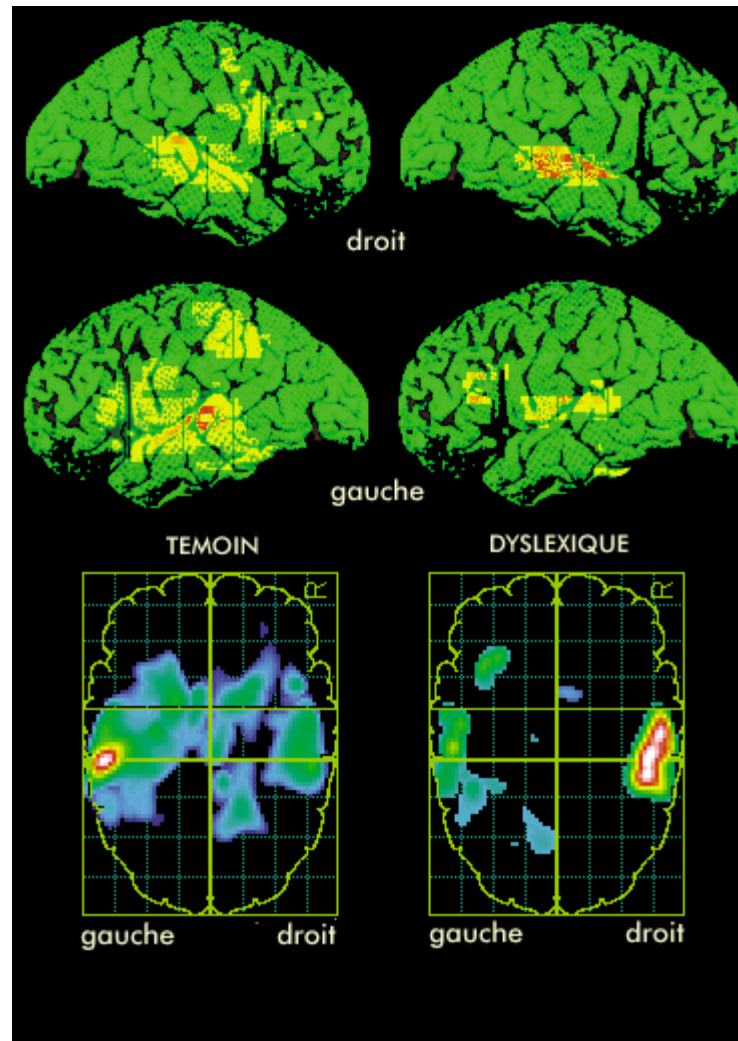


Difficulté à lire et à écrire

Les points communs

- origine neurologique
- trouble du développement
- chronicité
- répercussions importantes sur la vie scolaire

On n'improvise pas une conclusion de dyslexie
à partir d'une simple observation...



Les manifestations de la dyslexie (en lecture) et de la dysorthographe (en écriture) **ou encore d'un trouble non spécifique en lecture ou en écriture**

Les difficultés varient en nombre et en fréquence selon la sévérité de l'atteinte ou le moment où ces manifestations sont observées

Difficulté à acquérir et à utiliser le traitement alphabétique (décodage)

- Correspondance graphème-phonème (lettre-son)
- Erreur dans la lecture ou l'écriture de mots nouveaux et de mots complexes
- Incapable de lire un mot qu'il n'a jamais vu ou même qui n'existe pas
- Erreurs reliées à une mauvaise prononciation (ex.: train-crain, chien-sien)

**Les manifestations de la dyslexie (en lecture) et de la dysorthographie (en écriture)
ou encore d'un trouble non spécifique en lecture ou en écriture**

Les difficultés varient en nombre et en fréquence selon la sévérité de l'atteinte ou le moment où ces manifestations sont observées

Difficulté à acquérir le traitement orthographique

- Erreurs dans la lecture de mots vus fréquemment
- Difficulté de segmentation lexicale (ex.: il sans vole, pour il s'envole, toutacou pour tout-à-coup)
- Erreurs visuelles (ex.: montre / mouton, jamais / j'avais, bain / dain) ou de sens (bleu / blanc)
- Écriture au son (ex.: Monsieur / mesieu)
- Substitutions auditives (confusion auditive entre les consonnes qui se ressemblent à l'oral) (ex.: f-v, c-g, s-z, ch-j, t-d, toux-doux)
- Erreurs séquentielles, erreurs liées à des difficultés à distinguer l'ordre de succession de lettres (inversion ex.: crabe-carbe) Omission (ex.: admire-amire) Ajout (ex.: reculer-recluler)

Les manifestations de la dyslexie (en lecture) et de la dysorthographie (en écriture) ou encore d'un trouble non spécifique en lecture ou en écriture

Les difficultés varient en nombre et en fréquence selon la sévérité de l'atteinte ou le moment où ces manifestations sont observées

Difficulté d'accès lexicale

- Difficulté à retrouver un mot connu emmagasiné dans le lexique (mot que l'on a l'impression d'avoir « sur le bout de la langue »)
- Délais avant de dire le mot
- Mot de remplissage (ex.: t'sé là ...)
- Terme imprécis, mots passe-partout (affaire, ça)
- Mots rapprochés sémantiquement (de la même famille) ex.: table au lieu de chaise

Les manifestations en lecture et en écriture pour un trouble non spécifique en lecture et ou écriture

Sur - utilisation de stratégies sémantico-contextuelles (devine)

La lecture d'un texte complet est plus facile que celle de mots isolés.

Fréquentes erreurs sémantiques acceptables
(ex.: le bateau est beau / le navire est beau)

Lenteur de traitement (dans tous les cas)

Nombreuses hésitations, retour en arrière.

Complète la tâche en plus de temps que prévu

Rature, efface

Les manifestations en lecture et en écriture pour un trouble non spécifique en lecture et ou écriture

Difficulté de compréhension écrite attribuable aux difficultés d'identification

- **En lecture**
 - Performance meilleure en compréhension orale qu'en compréhension écrite

Difficulté de production écrite attribuable aux difficultés d'identification

- **En écriture**
 - Performance meilleure en production orale qu'en production écrite

Les manifestations en lecture et en écriture pour un trouble non spécifique en lecture et ou écriture

Déficit de la mémoire de travail

C'est une difficulté à garder en mémoire des informations visuelles ou auditives pour un court laps de temps afin de les intégrer l'une à l'autre (réentendre ou revoir les informations)

Cela se manifeste entre autres :

- Une difficulté à globaliser les mots lus;
- Une difficulté à se faire une représentation visuelle imagée d'une phrase;
- Une difficulté à copier des mots, des phrases sans faire de fautes;
- L'oubli de consignes.

Capacité d'attention limitée surtout dans les tâches de lecture et d'écriture. Le déficit se manifeste surtout dans les activités qui sollicitent l'attention visuelle ou verbale. Selon l'AQETA, entre 10 et 30 % des élèves dyslexiques ou encore avec un trouble non spécifique ont un déficit d'attention avec ou sans hyperactivité.

Démarche pour le dépistage et l'évaluation des élèves présentant une hypothèse de dyslexie ou d'un trouble non spécifique en lecture et/ou en écriture

- **Dépistage**
 - SARCA
 - Observation des difficultés en lecture et en écriture
 - Étude du dossier d'aide
 - Étude du dossier académique



Démarche...



- **Mise en place de mesures préventives et correctives**
 - Analyse des besoins de l'élève
 - Application d'un plan de rééducation suite au dépistage
 - Poursuite des mesures
 - Évaluation et réajustement des mesures mises en place

Les difficultés persistent...

- **Évaluation des difficultés d'apprentissage**
 - Poursuite de la collecte de données
 - Étude de l'impact des difficultés de lecture et d'écriture sur les apprentissages dans les autres matières
 - Évaluation/suivi psychologique (au besoin)
 - Évaluation/suivi en orthopédagogie
 - Évaluation des processus de lecture et de l'écriture
 - Analyse des fonctions et concepts en mathématiques



Rencontre multidisciplinaire

- **Plan d'intervention**
 - Mise en commun
 - Analyse de situation
 - Décision (enseignants, orthopédagogue, direction)
 - Production d'un rapport d'analyse de la situation (orthopédagogue, direction)



Hypothèse d'une dyslexie ou d'un trouble non spécifique

- Rencontre avec un enseignant ressource
- Rencontre avec l'orthopédagogue
- Mesures adaptatives consignées au **rapport d'analyse de la situation**
- Mise en place des mesures adaptatives par les responsables (Direction, orthopédagogue)pour la salle d'examen
- Informer les responsables d'examens, des élèves ayant des mesures adaptatives



Oui mais comment

adapter pour un élève avec des besoins particuliers

- Permettre de lire un texte à l'avance à l'école, laisser plus de temps pour l'écriture et la lecture
- Diviser la lecture et vérifier la compréhension
- Aider l'élève à se constituer un lexique
- Travailler la morphologie (préfixes et suffixes)
- Travailler avec un échéancier (plan de travail)
- Proposer des sujets variés
- Utiliser les stratégies de lecture
- Avoir un visuel des stratégies à utiliser
- Travailler à partir des styles d'apprentissage
- Utiliser sa force qui est la compréhension
- Éviter les doubles consignes

Oui mais comment?

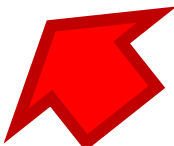
- Utiliser des outils technologiques pour sa production écrite (traitement de texte, correcteur orthographique intégré à Word, Lexibook D600, Word Q, Balabolka, etc.)
- Produire des cartes d'organisation d'idées pour son plan
- Construire un schéma
- Noter le nombre de fautes plutôt que d'enlever un point par faute
- Ne pas pénaliser l'orthographe dans les autres matières
- Avoir recours à un lecteur technique ou à la synthèse vocale¹ pour sa rédaction ou dans d'autres matières (sauf en lecture)

¹ synthèse vocale : Fonction présente dans le logiciel WordQ, elle permet de lire le texte qui est à l'écran, en histoire ou en écriture.

Sanction des études

Chapitre 5

- **5.2.2 FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES**

- La direction du centre est autorisée à mettre en place les mesures énumérées ci-dessous pour un adulte ayant des besoins particuliers.  Un rapport d'analyse de la situation de l'adulte doit être présent à son dossier. Le lien entre la mesure et le besoin particulier de l'adulte, reconnu par le personnel scolaire, doit être documenté.  Cette mesure doit être régulièrement utilisée par l'adulte et elle doit solliciter sa prise de décision. La mesure ne doit pas accomplir la tâche à la place de l'adulte. Les logiciels de traduction ne peuvent donc pas être utilisés pour l'administration d'une épreuve de langue seconde. Une surveillance continue doit permettre de confirmer sur la copie finale de l'adulte que celui-ci a utilisé la mesure autorisée. 

Sanction

- Prolongation de la durée prévue de l'épreuve jusqu'à un maximum équivalant **au tiers du temps normalement alloué**. La passation de l'épreuve doit toutefois se dérouler **au cours d'une seule journée** et certaines dispositions doivent être prises de façon que la prolongation se fasse sans que l'adulte soit en communication avec les autres à l'heure du dîner et au cours des pauses.

Sanction

- Présence d'un accompagnateur (interprète, surveillant, etc.) qui fournit l'aide nécessaire à l'élève en tenant compte de ses besoins particuliers déterminés à son dossier. L'accompagnateur **ne doit pas poser des questions indicatives, clarifier les questions en les expliquant, faire des suggestions qui orientent les réponses, corriger l'orthographe ou la grammaire ni apporter quelque changement que ce soit aux réponses de l'adulte.** L'accompagnateur peut lire des textes d'épreuves à l'élève, **sauf dans les cas où la compétence à lire est évaluée, en langue d'enseignement et en langue seconde.**

Sanction

 Utilisation d'un outil d'aide à la lecture et à l'écriture (outil d'aide à la correction) pour la passation des épreuves ministérielles (incluant les épreuves de lecture en langue d'enseignement et en langue seconde).

Toute fonction de reconnaissance vocale doit être désactivée pendant la durée totale des épreuves.

Sanction

- Utilisation d'un ordinateur dans le respect de certaines conditions : limitation de l'accès à Internet aux seules épreuves pour lesquelles cet accès est prévu; absence de communication entre les postes d'un réseau; présence d'un soutien technique avant et pendant les épreuves, prise périodique de sauvegardes pendant les épreuves et impression de la copie finale en caractères de 12 points; cette copie doit inclure un pied de page indiquant le nom de l'élève, son code permanent, le nom du surveillant, le code des épreuves et la date d'administration.

Sanction

- Utilisation de divers appareils permettant d'écrire.
- • Utilisation d'un magnétophone permettant à l'élève de donner ses réponses.
- • Utilisation d'un appareil de lecture : télé-visionneuse, loupe, support de lecture (plan incliné).
- • Passation de l'épreuve dans un endroit isolé avec surveillance.

Mesures d'adaptation devant faire l'objet d'une demande d'autorisation à la Direction de la sanction des études

- Pour toute mesure d'adaptation autre que celles décrites précédemment, une demande accompagnée du dossier complet de l'adulte, lequel comprend entre autres, le code permanent, le code de cours pour lequel la demande est faite, la copie du rapport décrivant le handicap ou la difficulté de l'adulte, les mesures de soutien mises en place pendant le cours pour aider l'adulte **dans son apprentissage, le dossier scolaire de l'adulte et toute pièce justifiant la demande doit être adressée au coordonnateur de la sanction en formation générale des adultes de la Direction de la sanction des études**

Mesures d'adaptation pour les tests de reconnaissance d'acquis

- Avant de mettre en place des mesures d'adaptation pour les tests d'équivalence de niveau de scolarité (TENS) de même que pour les tests du *General Educational Development Testing Service (GEDTS)*, la direction du centre doit présenter un dossier incluant le code permanent de l'adulte, une description de l'handicap ou du trouble d'apprentissage de l'adulte ainsi que les mesures de soutien proposées en vue de l'administration des tests.
- Aucune mesure de soutien n'est autorisée pour l'administration du test de développement général (TDG).

Références

- **Livres**

Les styles d'apprentissage, Modèle d'intervention et d'apprentissage psychopédagogique,
Jean-Luc Bédard, Gilles Gagnon. Luc Lacroix et Fernand Pellerin, Distribution Univers

L'effet Domino «DYS»
Roselyne Guilloux, Éditions Chenelière

Document de référence, Questions et réponses sur les problèmes d'apprentissage
Direction de l'Éducation des adultes et de l'action communautaire

Mon cerveau a besoin de lunettes !
Audrey Miller, Édition Académie Impact

Techniques d'impact
Danie Beaulieu, Édition Académie Impact

- **Sites Internet**

www.aqeta.qc.ca
www.cspi.qc.ca
www.csbfc.qc.ca

- **Merci** à tous les conférenciers qui ont été une source d'inspiration professionnelle !

